

COMMENT LES PARENTS CONÇOIVENT-ILS LEUR PLACE ET LEUR RÔLE DANS L'ÉCOLE DU FUTUR ?

COMITÉ CANTONAL DE L'APÉ

Quel est le rôle des parents d'élèves dans une école confrontée à d'importants changements sociétaux ? Quel partenariat mettre en œuvre dans l'école du futur ? Le comité cantonal de l'Association de parents d'élèves du canton de Vaud (apé-Vaud) se fait la voix des parents de notre canton qui demandent à être des interlocuteurs pour tout ce qui concerne l'instruction de leurs enfants.

Les outils d'enseignement utilisés dans l'école du futur, comme les tableaux blancs interactifs remplaçant à la fois *beamers*, rétroprojecteurs et tableaux noirs, ou comme la tablette succédant au papier qui lui-même avait supplanté l'ardoise, ne sont pas des sujets d'inquiétude extrême pour les parents, pour autant qu'ils soient informés sur la manière de les utiliser par les enseignants. Cela nécessite la mise en place, dans chaque établissement scolaire, de moyens adéquats sous forme de séances d'information ou de cours, par exemple.

La disponibilité de multiples informations met en question les objectifs de la formation

Plus préoccupant est le fait que l'électronique entraînera la mise à disposition d'une énorme masse d'informations issues du monde entier, disponibles sur-le-champ et extrêmement volatiles. Elle permettra également des connexions entre de multiples individus. Elle instaurera de nombreux réseaux qui faciliteront l'émergence de nouvelles idées et leur échange dans un monde se transformant de plus en plus rapidement et remettant rapidement en question, entre autres, les objec-

tifs de la formation et notamment le choix des connaissances et compétences à acquérir. Informations, réseaux et idées sont à la disposition des enseignants et des enfants, mais aussi des parents, qui se posent déjà de nombreuses questions quant à l'efficacité de la formation.

«Reconnaître aux parents le rôle de responsables de la formation générale de leurs enfants.»

Or, si l'école veut éviter les conflits de légitimité et retrouver la pleine confiance de la part des parents, elle ne pourra le faire qu'en réel partenariat avec ceux-ci, dont elle doit enfin reconnaître le rôle de responsables de la formation générale de leurs enfants. Cela implique de rendre compte, d'écouter et d'échanger des réflexions du niveau de l'Etat à celui de l'enfant individuel.

Définir les domaines et objectifs de la formation avec les parents d'élèves

L'école du futur sera une école qui ne se construira pas *contre* les parents comme elle l'a été dans le

monde francophone, particulièrement dans la France du XIX^e siècle (contre la religion, contre le patois...), ni, comme actuellement en Suisse romande, à côté des parents et souvent *sans* eux, ou ni forcément, comme dans les pays anglophones, *pour* les parents, mais certainement et obligatoirement *avec* les parents dans un même champ d'action et de réflexion, celui de la définition des objectifs généraux des domaines de formation et de ceux particuliers des programmes d'étude à l'intérieur de ceux-ci, ainsi que des conditions de leur mise en œuvre.

Comité cantonal de l'apé